

# LABAZ

Charte des partenaires  
Bons Plans  
de l'application *LABAZ*

## Charte des partenaires Bons Plans de l'application mobile LABAZ

Dans le cadre de sa politique en faveur de la jeunesse, la Région Île-de-France a créé une application mobile accessible gratuitement aux jeunes franciliens de 15 à 25 ans qui présente de façon personnalisée, simple et fluide l'ensemble des aides et dispositifs de la Région destiné aux jeunes ainsi que des bons plans de partenaires régionaux. Elle propose notamment :

- Une aide financière de 100 € disponible dans un portefeuille électronique, pour la pratique d'activités sportives, artistiques ou culturelles (uniquement pour les jeunes de 15-17 ans)
- L'aide à l'achat vélo mécanique d'Île-de-France Mobilité pour les jeunes de 15 à 25 ans
- **Des bons plans et offres promotionnelles** pour faciliter l'accès des jeunes à des événements sportifs ou culturels et à des avantages auprès des acteurs régionaux œuvrant dans les secteurs du sport, de la culture, des loisirs, de la mobilité, de l'éducation, de la formation, de la santé / bien-être.

L'objectif de cette charte est de permettre à une structure qui souhaite devenir partenaire Bons Plans de LABAZ de consulter les conditions d'éligibilité pour devenir partenaire. **La présente charte ne vaut pas engagement financier.**

### Deux étapes dans le processus de sélection :

- **Prendre connaissance de cette charte** et des cinq critères essentiels à respecter pour candidater.
- **Remplir le formulaire de contact** disponible sur le site web de la Région Île-de-France ([lien vers le formulaire](#))

L'équipe partenariats de Labaz reviendra vers les structures ayant renseigné un formulaire de contact dans un second temps après une évaluation interne afin de convenir de la mise en place d'un Bon plan sur l'application.

### Cinq critères essentiels à respecter :

#### 1. Thématique du partenariat proposé :

Le partenariat proposé donne accès à une offre reliée à une ou plusieurs des thématiques suivantes : sport, culture, loisirs, mobilité, éducation, formation, santé / bien être.

#### 2. Offre proposée :

L'offre proposée donne accès à des avantages (réductions, lots, places, tickets, invitations...) sur le territoire francilien. Ces avantages sont de préférence exclusifs aux utilisateurs de l'application Labaz.

#### 3. Localisation et rayonnement :

La structure partenaire dispose d'un siège en Région Île-de-France et/ou y exerce son activité. Elle dispose de plus d'un rayonnement territorial à l'échelle départementale au minimum.

#### 4. Cible du partenariat :

L'offre du partenariat est à destination de la tranche d'âge de 15 à 25 ans ou à une tranche spécifique comprise dans cette dernière.

#### 5. Adéquation aux valeurs et à l'image de la Région Île-de-France :

- L'offre du partenariat n'est pas contraire aux notions de durabilité, d'égalité, de diversité et d'inclusion.
- Elle ne dégrade pas l'image de la Région Île-de-France : aucune offre à caractère discriminatoire et/ou conduisant à une dérive sectaire, religieuse, politique ou sexuelle ne pourra être acceptée
- Elle respecte la charte régionale des valeurs de la République et de la laïcité, et s'inscrit dans le respect des lois et règlements en vigueur.
- En termes d'éthique, le Partenaire s'engage à respecter tout droit applicable ayant pour objet la prévention et la répression des atteintes à la probité.

Pour toute information complémentaire, merci de bien vouloir contacter l'équipe partenariats de Labaz à [labaz-partenaires@iledefrance.fr](mailto:labaz-partenaires@iledefrance.fr).